

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT ONERPAIR POUR LA REPRISE DE MOBILES ET TABLETTES

Article 1 - Définitions

Les termes ci-après définis auront la même définition dans toutes les conditions générales d'achat (ci-après les « CGA »).

« **Bon de cession** » : désigne le document dûment complété par le Vendeur attestant de la cession de son Produit à ONERPAIR sans réserve.

« **Magasin** » ou « **Magasins** » : désignent les boutiques physiques du réseau SFR.

« **Produit** » : désigne le téléphone mobile/le Smartphone ou la tablette tactile que le Vendeur souhaite vendre.

« **Reprise** » : désigne l'opération objet des présentes CGA, consistant en la formulation d'une offre de reprise du Produit du Vendeur par ONERPAIR

« **Service** » : désigne le service de reprise des mobiles et tablettes par ONERPAIR dans le cadre des présentes conditions générales d'achat.

« **ONERPAIR** » : désigne la Société à Responsabilité au capital de 10 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro VAT 516203789 dont le siège social est situé au Rua D. António Bento Martins Júnior, nr 8 4710-373 Braga – Portugal. La société est joignable par courrier électronique à l'adresse suivante : one@onerepair.pt

« **Site** » : désigne le site commercial de SFR accessible sur sfr.fr et red-by-sfr.fr

« **Vendeur** » : désigne la personne physique disposant de la capacité juridique qui se présente en Magasin aux fins de vendre son Produit ou bien qui utilise les services du Site aux fins de vendre son Produit.

Article 2 – Objet

Les présentes CGA, ont pour objet de fixer les modalités d'acquisition et du transfert de propriété, du ou des Produits du Vendeur, par ONERPAIR en Magasin ou via le Site.

Le recours au Service suppose l'acceptation préalable et sans réserve des présentes conditions.

Article 3 – Obligations et garanties

3-1 Concernant le Vendeur

Le Vendeur garantit être majeur et avoir la capacité juridique. Le Vendeur garantit être pleinement propriétaire du ou des Produits objet de la Reprise. Il garantit que le/les Produit(s) ne sont pas des objets volés ou perdus. Le Vendeur garantit également que les Produits objet de la Reprise ne sont pas contrefaisants. ONEREPAIR contrôlera via le numéro IMEI que les Produits fournis par le Vendeur ne sont pas des Produits déclarés volés ou perdus. Dans le cas contraire ONEREPAIR sera contraint de prévenir les autorités compétentes et de retenir le ou les Produits. Aucune restitution des Produits ne sera faite au Vendeur si les Produits sont déclarés volés ou perdus. Le Vendeur garantit avoir pris les mesures nécessaires à l'arrêt de tous les services et prestations en relation avec les Produits notamment sans que cette liste soit limitative, de résiliation de l'abonnement téléphonique et/ou internet, résiliation du contrat d'assurance. Le Vendeur atteste avoir pris toutes les mesures nécessaires pour le transfert et la sauvegarde de ses données personnelles, la désynchronisation de son Produit avec tout autre équipement technologique, ainsi que du formatage en mode usine du Produit. Le Vendeur garantit avoir retiré les cartes SIM, les cartes mémoires et tous autres équipements additionnels du Produit. Le Vendeur s'engage à faire un usage conforme du service et notamment et sans que cette liste soit limitative, à ne pas en faire un usage illicite, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou étant susceptible de porter atteinte aux droits des tiers. Le Vendeur s'interdit également de faire un usage professionnel du service. Plus généralement, le Vendeur s'engage à respecter la législation française en vigueur. Le Vendeur garantit faire une utilisation du Service conforme aux présentes conditions, sauf à engager leur responsabilité. ONEREPAIR se réserve le droit de suspendre l'utilisation du Service en cas de non-respect des présentes conditions générales.

3-2 Concernant ONEREPAIR

ONEREPAIR ne pourra pas être tenu responsable en cas de communications/connections passées via les Produits après leur cession à ONEREPAIR. Le Vendeur ne pourra pas réclamer de dommages et intérêts dans ces cas. ONEREPAIR ne pourra pas être tenu pour responsable de la destruction des cartes Sim, cartes mémoires ou de tous autres matériels, accessoires transmis, oubliés, abandonnés par le Vendeur lors de l'envoi ou de la remise du Produits à ONEREPAIR.

3-3 Conditions de Reprise

ONEREPAIR s'engage à reprendre des Produits en France Métropolitaine, ainsi qu'en Corse, que les Produits soient simlockés ou non. Le Vendeur a la faculté de vendre à ONEREPAIR plusieurs Produits sans restriction de nombre. ONEREPAIR s'engage à reprendre des appareils provenant de réseaux étrangers. Les petites et moyennes entreprises peuvent bénéficier de l'offre de Reprise proposée par ONEREPAIR.

Article 4 –Reprise des Produits en Magasins et sur le Site

4-1 Critères de valorisation et vérifications

Il est précisé que ONEREPAIR n'est pas responsable des aléas de l'internet et de la disponibilité du Site et du Service de Reprise de Produits. La valorisation des produits par ONEREPAIR s'opère selon les réponses fournies par le Vendeur aux questions.

Le Vendeur s'engage à répondre par oui ou non aux questions. En fonction de ces réponses ONEREPAIR proposera un prix de Reprise du Produit à au Vendeur, ce montant sera supérieur ou égal à 1€ (un euro). Dans le cas où la valeur du Produit serait inférieure à 1€ (un euro), aucune reprise ne pourra être effectuée par ONEREPAIR.

4-2 Acceptation du devis et transfert de propriété

4-2-1 En Magasin

Le Vendeur est libre d'accepter ou de refuser la proposition de Reprise qui lui est faite pour son Produit. Si le Vendeur refuse l'offre de Reprise la vente n'aura pas lieu et le Vendeur conservera la propriété de son Produit. En revanche, si le Vendeur accepte l'offre de Reprise formulée par ONEREPAIR, ONEREPAIR vérifiera l'identité et l'âge du Vendeur, ainsi que l'absence de déclaration de vol ou de perte du Produit. Si le Produit fait l'objet d'une déclaration de vol ou de perte, il ne pourra pas être restitué au Vendeur. Suite à la vérification de ces informations ONEREPAIR éditera le Bon de cession du Produit, qui reprendra l'offre de Reprise, lequel sera signé par le Vendeur. Par ailleurs, le Vendeur devra fournir une copie de sa pièce d'identité qui sera conservée par ONEREPAIR. A l'issue de cette formalité ONEREPAIR deviendra propriétaire du Produit. En échange de son Produit le Vendeur recevra un bon d'achat équivalent à la valeur de Reprise du Produit. Le bon d'achat est valable dans le Magasin, le jour même sur l'ensemble des biens proposés à la vente. Si le Vendeur n'utilise pas son bon d'achat le jour même dans le Magasin celui-ci sera perdu et le Vendeur ne pourra pas réclamer de compensation ou de dommages et intérêts.

4-2-2 Sur le Site

Le Vendeur répondra sur le Site aux questions, permettant la valorisation du Produit. Suite à cela, ONEREPAIR proposera au Vendeur une offre de Reprise du Produit. Le Vendeur est libre d'accepter ou de refuser la proposition de Reprise qui lui est faite. Si le Vendeur refuse l'offre de Reprise la vente n'aura pas lieu et le Vendeur conservera la propriété son Produit. En cas d'acceptation de l'offre par le Vendeur, celui-ci recevra sous 7 (sept) jours calendaires une enveloppe pré-affranchie afin de faire parvenir à ONEREPAIR son Produit.

L'offre de Reprise est valable pendant les 15 (quinze) jours calendaires qui suivent son édition.

- Si le Produit est réceptionné par ONEREPAIR dans les délais et que celui-ci est conforme à la description faite par le Vendeur l'offre de Reprise restera la même. ONEREPAIR vérifiera l'identité, l'âge du Vendeur, ainsi que l'absence de déclaration de vol ou de perte du Produit. Si le Produit fait l'objet d'une déclaration de vol ou de perte, il ne pourra pas être restitué au Vendeur. Si tous les éléments sont conformes l'offre de Reprise sera validée et ONEREPAIR deviendra propriétaire du Produit. Le Vendeur recevra le montant correspondant à l'offre de Reprise par virement sous 7 (sept) jours calendaires.
- Si le Produit ne parvient pas à ONEREPAIR dans le délai de 15 (quinze) jours, ou si le Produit ne correspond pas à la description réalisée lors du questionnaire, l'offre de Reprise pourra différée de celle proposée en ligne. Dans ce cas, une nouvelle offre de Reprise sera soumise à au Vendeur par email/courrier postal celui-ci est libre d'accepter ou de refuser cette nouvelle offre. En cas d'acceptation par le Vendeur l'offre de Reprise sera validée. Le Vendeur recevra le montant correspondant à l'offre de Reprise par virement sous 7 (sept) jours calendaires.
- Dans le cas où le Vendeur refuserait la nouvelle offre de Reprise qui lui est formulée, celui-ci pourra récupérer son Produit après l'envoi d'un chèque d'un montant déterminé pour

participer au frais de réexpédition du Produit à son domicile. Une fois le montant correspondant à la participation aux frais de réexpédition reçu par ONEREPAIR, cette dernière réexpédiera le Produit au Vendeur.

Article 5 - Données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 Août 2004 (informatique et libertés), le Vendeur peut accéder à ses informations, demander leur modification ou leur rectification ou exiger de ne plus figurer dans la base de données de la Société.

Les données renseignées par le Vendeur lors du processus indiqué par le Site sont exclusivement au titre du Service.

Aucune autre utilisation des données personnelles du Vendeur ne sera faite par la Société.

Le Vendeur peut exercer ces droits en envoyant un courrier électronique à la Société à l'adresse suivante :

sfr-reprisemobile@sbeglobalservice.com

Article 6 - Loi applicable et juridictions compétentes

Lorsque le Vendeur est une personne physique, les règles légales de compétence s'appliquent.

LORSQUE LE VENDEUR EST UNE PERSONNE MORALE OU UN COMMERÇANT TOUT DIFFÉREND À L'OCCASION DE L'INTERPRÉTATION, LA CONCLUSION, L'EXECUTION DU PRÉSENT CONTRAT EST SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

